

Les femmes prennent la parole

VOL. 1 NO 3 HIVER 2008

Femmes illustres

Sur le vif

**Femmes
d'ici et d'ailleurs**

Entrevue

Vie Pratique

Dossier



Maison Pour Femmes
Immigrantes

Les femmes prennent la parole

Sommaire

Comité éditorial :

Nahid Ghafoor
Rosa Miranda
Amina El Bakkar

Révision linguistique :

Amina El Bakkar

Colaboratrices :

Andréanne Tardit
Halima Mhaichair
Laurence Brunelle-Côté
Lucie Fecteux
Lise Bonenfant
Maureen Cormier
Maud Gagné
MoscahaYannissi
Patricia Posada

Graphisme :

Steve Levasseur
www.graphiquesolution.com

Impression :

Yves Tremblay l'imprimeur

3 Éditorial

6 Femmes illustres: Laurre Gaudreault

8 Sur le vif **Témoignages :** Les mots qui manquent Rien n'était impossible

13 Entrevue avec Lise Bonenfant

16 Création et expression Joyeux Noël, Chéri Frida Kahlo

20 Femmes d'ici et d'ailleurs Pourquoi des femmes au Maroc troquaient presque Tout contre le divorce avant l'application effective du code de la famille ?

23 Dossier Les nouveaux arrivants sont privés de soins- Les groupes du Québec dénoncent la situation *Par Jill Hanley membre du projet Genèse*

26 Vie pratique La rose musquée Recettes

Éditorial

25 novembre et 6 décembre, journées de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes : **un regard sur la violence à l'égard des femmes à travers le monde.**

Il y a sept ans, nous avons souligné la *Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes* en envoyant 573 ballons à l'appel du nom des 573 femmes et enfants tués depuis le 6 décembre 1989, journée où les quatorze étudiantes de l'École Polytechnique de Montréal ont perdu la vie à la suite d'un acte de violence contre les femmes.

Lorsque les ballons personnalisés ont été libérés des mains des femmes engagées dans la lutte contre la violence, c'était un moment particulièrement sombre et émouvant qui a saisi l'ampleur de la violence faite aux femmes. Les ballons ont pris leur envol et nous avons souhaité de ne plus jamais commémorer de nouvelles victimes.

Mais aujourd'hui, sept ans plus tard, les chiffres transmis par le Collectif masculin contre le sexisme nous permettent de rappeler les noms de nouvelles victimes et de constater cette réalité sombre : malgré nos luttes et nos actions, les femmes et les enfants continuent à être victimes d'actes de violence : 848 femmes et enfants tués depuis 1989, seulement au Québec.

Si on envoyait des ballons à l'appel de toutes les femmes qui sont tuées dans un contexte de violence dans le monde, on aurait une journée sans soleil.

Si la violence envers les femmes est une problématique répandue à travers le monde, la violence conjugale est la forme la plus fréquente. Cette violence est responsable de la moitié des morts violentes des femmes dans le monde. Cette forme de violence est exercée dans tous les pays et dans tous les groupes socio-culturels, indépendamment du niveau de revenu ou du niveau de scolarité des victimes ou des agresseurs. Selon des statistiques (2002) d'un rapport du Conseil de l'Europe, la violence conjugale est la cause principale de mort et d'invalidités des femmes avant le cancer et les accidents de route pour la tranche d'âge allant de 16 à 44 ans.

Une étude menée par l'ONU, basée sur de nombreuses enquêtes effectuées dans les différents pays du monde, révèle qu'une femme sur trois, au moins une fois dans sa vie, a subi un acte de violence physique ou d'abus sexuel.

La violence à l'égard des femmes représente une catastrophe mondiale en matière des droits humains. Dans aucun pays, les femmes ne sont à l'abri de la violence. Elles la subissent dans ses différentes formes, en temps de paix comme en temps de guerre. Les femmes sont victimes des actes de violence que ce soit de la part de leur conjoint, de leur famille, de leur communauté ou d'armée.

Dans la plupart des pays en conflit ou en guerre, chaque année des milliers et des milliers de femmes subissent des agressions sexuelles. Le viol systémique des femmes et des jeunes filles, est utilisé comme arme de guerre afin d'intimider et de rabaisser les groupes auxquels ces dernières appartiennent. Dans les cultures où la femme représente l'honneur du groupe, les survivantes de cet acte de violence peuvent être rejetées ou même tuées par leur famille pour préserver l'honneur de la famille.

Des milliers de femmes sont vendues et sont victimes de prostitution forcée. La plupart des pays du monde sont impliqués dans ce marché international, en tant que lieu de recrutement ou de destination de ces femmes. Une vaste majorité de ces jeunes femmes sont violentées, même torturées par leur employeur.

La pratique traditionnelle d'excision fait souffrir les milliers des jeunes filles. Selon l'UNICEF qui est engagé dans la lutte contre l'excision, on estime que, chaque année, environs trois millions de filles subissent l'excision et la mutilation génitale. Ce rite douloureux, qui peut causer des infections chroniques et même la mort des petites filles, est actuellement, pratiqué dans plusieurs pays africains et certains pays du Moyen-orient, et cela au nom de coutumes et de traditions.

Chaque année, en Inde, des milliers de jeunes femmes sont maltraitées, battues ou brûlées vives en raison d'insuffisance de la dot. La dot est devenue un système économique en soi dans lequel les femmes font objet de transaction de cette pratique traditionnelle.

La persistance de pratique de la tradition de la dot est une des multiples causes d'avortement sélectif de fœtus féminin ou l'infanticide bébé féminin, pour les familles qui n'ont pas l'argent nécessaire pour couvrir les frais éventuels du mariage de leur fille.

L'avortement de fœtus féminin est responsable de la perte d'une soixantaine de millions de filles en Inde, en Chine et dans certains d'autres pays en Asie. Cet avortement sélectif a créé un déséquilibre démographique entre les hommes et les femmes. La pénurie de femmes en âge d'être mariées a augmenté la violence sexuelle envers les femmes ainsi que le trafic de ces dernières à des fins de mariage forcé ou de prostitution.

Des milliers de femmes sont reniées, rejetées, battues, mutilées ou assassinées par leur propre famille au nom de la culture. Le crime d'honneur qui se pratique dans un grand nombre de pays, permet à un homme de punir ou de tuer sa femme ou une femme de sa famille en raison du non-respect de la chasteté ou pour cause des relations illicites. Une simple allégation de ce genre suffirait d'apporter un verdict de culpabilité et la femme pourrait payer avec sa vie pour que l'honneur de la famille soit rétabli. Les auteurs de ce crime ne sont que rarement punis par la justice.

Si les diverses formes de violence continuent à faire souffrir les femmes, les militantes du monde entier continuent à se mobiliser et à participer dans les campagnes courageuses contre toutes les formes de violence à l'encontre les femmes.

La reconnaissance de la violence faite aux femmes comme une violation des droits fondamentaux humains par les Nations Unies, qui procède à l'adoption de la *Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes* en 1993, marque une avancée importante dans la lutte contre la violence envers les femmes. Cette prise de conscience internationale trouve son origine dans le travail de pression et dans la grande mobilisation du mouvement des droits des femmes à travers le monde.

À l'échelle mondiale, un nombre grandissant d'organismes de femmes s'active sur le terrain pour remettre en cause les lois, les politiques et normes socio- culturelles qui contribuent à perpétuer les violences tant dans la famille que dans la société. Malgré la résistance des mentalités et des normes sociales aux progrès des droits des femmes et de nombreuses difficultés, les militantes réussissent à rendre visible la violence faite aux femmes et à influencer les lois dans leur société respective ainsi que de susciter la prise de conscience de la communauté internationale.

L'élimination de la violence à l'égard des femmes, bien que souhaitable, ne resterait qu'une aspiration à moins qu'il y ait des engagements et des efforts persistants et communs de la part des gouvernements et des mobilisations nationales et internationales visant à y mettre fin.

Et, enfin, il est essentiel de souligner que les militantes contre la violence à l'égard des femmes, aux quatre coins du monde, au Québec comme ailleurs, ont besoin du soutien et de la reconnaissance de leur lutte. La participation dans les campagnes contre la violence concerne tous les individus comme les collectivités. Dénoncer, ne pas accepter, ne pas tolérer et ne pas être complice silencieux de la violence sont des moyens de rejoindre les militantes dans leur combat contre la violence à l'égard des femmes.

Nahid Ghafoor

Je désire vous saluer, femmes d'ici et d'ailleurs, qui nous émouvez par le courage dont vous faites preuve dans le combat pour l'égalité et la dignité. Debout malgré les menaces, les violences et les assassinats, vous êtes le plus beau des monuments

J'occupe la fonction de Conseiller en sécurité financière depuis 1993. et j'offre principalement mes services aux organismes à but non lucratif. J'ai choisi d'œuvrer auprès d'organismes comme le vôtre car je partage les valeurs d'équité et d'amélioration du mieux être collectif qui sont au cœur de la raison d'être des organismes communautaires. J'offre mes services à plusieurs maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence ainsi qu'à plusieurs organismes oeuvrant dans les différents domaines de l'action communautaire.

Au plaisir de vous servir dans un futur rapproché.



Conseiller en sécurité financière

Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

Femmes illustres

Laure Gaudreault

Par Maud Gagné

1889- 1975



Laure Gaudreault, la pionnière du syndicalisme enseignant, est née en 1889 à La Malbaie et elle a été élevée dans cette région. Son père est cultivateur et sa mère, une femme au foyer. Celle-ci, comme de nombreuses mères de famille à l'époque, s'occupe de l'instruction de ses enfants à domicile, car il n'y a pas d'école dans le coin. Laure, qui est l'aînée de la famille, assistera très tôt sa mère dans l'éducation de ses frères et sœurs.

À l'âge de 13 ans, elle s'en va étudier au couvent. Elle récoltera plusieurs récompenses et médailles grâce à ses résultats académiques. Sans hésitation, elle poursuit ses études à l'École normale pour finalement obtenir son brevet d'enseignement ainsi qu'une médaille d'or d'enseignement pratique². C'est à l'âge de 16 ans qu'elle réalise un rêve : elle commence sa carrière d'enseignante dans une paroisse de la région de Charlevoix. Son salaire annuel est de 125 \$. Quinze années plus tard, elle quitte sa région natale pour enseigner au Saguenay-Lac-Saint-Jean; son salaire grimpera à 300 \$ par an.

En 1929, des problèmes de santé frappent Laure et l'amènent à réfléchir à son avenir. Elle en a assez de ces conditions difficiles pour les institutrices rurales. Elle quitte sa profession et elle décide de se diriger vers le journalisme³. Elle en profite pour sensibiliser la population aux réalités des enseignantes de campagne dans la chronique sur les femmes qu'elle tient dans le Progrès du Saguenay. Elle entreprend le combat pour la défense de ces enseignantes isolées chacune dans son école.

Dix années plus tard, elle reprend l'enseignement parallèlement au journalisme. Cette démarche a pour intérêt d'être à l'affût de la réalité de l'éducation. Elle fait preuve de solidarité et participe à l'amélioration de l'enseignement en collaboration avec les femmes du milieu.

Son retour comme travailleuse dans l'éducation lui confirme que la profession d'institutrice est toujours aussi précaire. Les inégalités sociales selon les institutions et les sexes sont aberrantes. En effet, les institutrices protestantes gagnent trois fois plus annuellement que les institutrices catholiques. On remarque aussi que les instituteurs catholiques ont un salaire annuel quatre fois plus élevé que les institutrices catholiques. Du côté des commissions scolaires, le salaire de l'enseignante peut varier selon le territoire. Il y a également certaines commissions scolaires qui estiment non adéquat le fait qu'une enseignante exerce sa profession après le mariage. Somme toute, les travailleuses vivent une grande inquiétude lorsque l'année scolaire se termine : elles font face à un congédiement obligatoire et pourraient être réengagées⁴.

Conséquemment à cette situation ardue, Laure mobilise ses collègues de la région de Charlevoix et fonde, en 1936, l'Association catholique des institutrices rurales (A.C.I.R.). Cette association est une première dans la province de Québec. Plusieurs revendications sont exigées par cette association dont celle d'obtenir un salaire minimum de 300 \$ par année pour les institutrices rurales et celle d'améliorer les conditions de pension de retraite¹. Cela crée une frénésie et de la sollicitude chez les institutrices sur le territoire québécois. Plusieurs travailleuses vont alors s'impliquer avec enthousiasme dans la création de la Fédération catholique des institutrices rurales de la province de Québec (F.C.I.R.). Laure Gaudreault est élue présidente de cette fédération et elle est payée un salaire annuel de 450\$. Elle est la première syndicaliste laïque à recevoir ce genre de rémunération dans la province. C'est une victoire remarquable pour cette pionnière en tant que leader dans la mise en œuvre de ce mouvement syndicaliste.

Le discours de gauche et les idées révolutionnaires de Laure Gaudreault vont déranger les autorités. De plus, les négociations sont laborieuses avec le gouvernement provincial dirigé par le premier ministre Maurice Duplessis. Par contre, la détermination, la passion et le caractère de cette femme vont lui permettre de vaincre ces contraintes sur son passage. Six années plus tard, le résultat de ses actions est finalement entendu; le salaire annuel de 300 \$ des enseignantes en campagne est adopté. Dix ans après sa fondation, la Fédération (F.C.I.R.) rassemble 7000 membres partagés en 69 associations. En 1946, on dénombre environ 1000 conventions collectives qui ont été traitées entre les associations et les commissions scolaires dans la province de Québec².



En 1958, les commissions scolaires suppriment le congédiement obligatoire à la fin de chaque année scolaire. Également, l'année 1959 marque une réussite prestigieuse au niveau du salaire minimum légal des enseignants et enseignantes. En effet, le salaire bondit de 600 \$ par an à 1500 \$ par an³.

Jusqu'à la fin de sa vie, Laure Gaudreault va continuer à militer et elle va travailler à l'avancement de sa cause. Les changements et les actions vont s'intensifier et les droits des enseignant(e)s vont être davantage reconnus. Laure Gaudreault s'avéra une enseignante d'exception et une syndicaliste qui a marqué l'histoire du Québec. Elle a effectué une lutte acharnée pour l'amélioration des conditions de travail des institutrices rurales du Québec. Cette femme remarquable dont les actions ont marqué le 19^{ème} siècle méritent d'être soulignées et reconnues davantage auprès de la population actuelle. Sa combativité et sa persévérance fond de cette femme une innovatrice qui a marqué à jamais le milieu de l'éducation ainsi que l'essor du syndicalisme dans la société québécoise.

Photos prises sur les sites suivants :

http://www.histoirequebec.qc.ca/publicat/vol9num1/v9n1_6lg.htm

<http://www.abitibitemiscamingue.gouv.qc.ca/>

http://www.histoirequebec.qc.ca/publicat/vol9num1/v9n1_6lg.htm

<http://www.museevirtuel.ca/CommunityMemories/AEEX/000a/Exhibits.html>

<http://www.ccnq.org/souvenir/memoire/Biographie-Gaudreault.pdf>

¹ http://www.histoirequebec.qc.ca/publicat/vol9num1/v9n1_6lg.htm

² Christian Harvey, " Les combats de Laure Gaudreault", Revue d'histoire de Charlevoix. 39, 2002. p. 14.

³ http://www.histoirequebec.qc.ca/publicat/vol9num1/v9n1_6lg.htm

Les mots qui manquent

Si on peut facilement faire le constat que, dans la société actuelle règne un certain mépris des différences, il semble que le lien entre discrimination et des personnes vivant des situations de handicap se fait moins aisément. Les situations d'oppression et d'exclusion sont nombreuses. On parle de racisme, de classisme, d'âgisme, de sexisme, d'hétérosexisme mais on ne nomme jamais le phénomène de discrimination que rencontrent les personnes vivant des situations de handicap. Comprendons-nous bien, il ne s'agit pas ici de supposer que certaines formes sont plus importantes que d'autres. La discrimination sous toutes ces formes est à bannir et il est absolument nécessaire de se battre contre toutes les formes d'oppression. Par contre, force est de réaliser qu'une de ces discriminations dirigées ne semble pas être prise en compte.

Nommer le problème

D'abord, soulignons qu'aucun terme dans la langue française ne permet de mettre le doigt sur un phénomène de discrimination, tout aussi inadmissible que les autres, celui qui pointe et exclut les personnes vivant des situations de handicap. L'absence de terme pour nommer ce problème fait en sorte qu'on oublie trop souvent de le nommer lorsqu'on analyse les problèmes sociaux, que les plates-formes politiques ne semblent pas le considérer comme un phénomène à abattre, que les groupes de gauche qui sont sensibles aux problèmes de la discrimination ne semblent pas s'intéresser au phénomène. Notons qu'à Québec, la Coalition contre la discrimination s'intéresse au sort des personnes vivant des situations de handicap mais en raison du terme manquant, le problème est souvent rangé dans le "etc" à la fin d'une énumération.

Une réelle discrimination

À la différence d'autres catégories sociales, l'opinion publique est en général plutôt favorable aux personnes handicapées. On est sensible à leur problème, on compatit avec leurs douleurs physiques ou morales, on trouve la vie bien injuste, le hasard si cruel. Bref, on est triste. Au Québec, on croit à l'intégration sociale, on offre des cadeaux pour que la vie des personnes handicapées soit moins difficile, on s'en félicite et on se trouve gentil. Mais voilà, au-delà des services rendus par grandeur d'âme, il y a aussi des droits fondamentaux. Personne n'oserait dire que l'on rend "service" aux femmes en leur permettant d'aller voter.

Alors pourquoi, lorsqu'on accompagne une personne vivant une situation de handicap pour aller aux urnes, la société rend-t-elle service? Ou lorsqu'un architecte construit un immeuble à logements accessibles, nous devrions le remercier; lorsqu'un gérant de magasin se dote de portes électriques, il est tout de suite plus humain... Mais surtout, les personnes vivant une situation de handicap devraient se compter chanceuses qu'un autobus adapté vienne les chercher (avec trois quarts d'heure de retard). La marche est haute (!); on parle d'une façon de considérer le monde, on parle de philosophie de vie, on parle d'attitudes et de perceptions à changer. Les personnes handicapées sont considérées comme des personnes dont l'état est altéré plutôt que comme des personnes à part entière. D'ailleurs, ne crée-t-on pas le handicap? L'environnement physique, les constructions humaines sont hostiles aux personnes vivant des situations de handicap. Ce n'est pas le fait qu'une personne se déplace en fauteuil roulant qui la rend handicapée mais bien qu'un escalier lui barre la route.

Il y en a long à dire, à réfléchir, sur la façon dont les personnes vivant une situation de handicap sont considérées et traitées. Un changement de vocabulaire est à faire sûrement et peut-être que des formations ou des ateliers de sensibilisation obligatoires seraient nécessaires pour nos bâtisseurs (cette fois-ci le masculin l'emporte!) de société et leurs sous-fifres.

La discrimination envers les personnes handicapées prend plusieurs formes. La question de la non-accessibilité physique est symptomatique du problème d'exclusion. A chaque fois qu'un propriétaire d'édifice public se juche en haut d'un escalier et qu'il ne propose pas les adaptations nécessaires pour rendre son immeuble accessible, c'est exactement comme s'il disait " je ne veux pas de personnes handicapées chez moi ". S'il avait posé un écriteau devant sa porte " interdit aux Juifs " on crierait haut et fort (avec raison) au scandale mais, dans le premier cas, on ne dirait rien ou on l'excuserait: il n'avait pas les moyens financiers pour le faire, la bâtisse aurait été défigurée, les personnes handicapées ne sortent pas de toute façon. N'est ce pas absurde que les constructions humaines ne tiennent pas compte de toutes les réalités humaines?

La discrimination envers les personnes handicapées est aussi palpable lorsqu'on considère la façon dont on les traite et dont on leur parle comme si leur humanité était disparue en même temps que l'usage de leurs jambes, de leurs bras, de leurs yeux. Nous pourrions aussi parler de certains propos haineux qui leur sont adressés et donc évoquer le trop célèbre Jeff Fillion. Mais toutes ces formes de discrimination

pourraient faire l'objet d'un autre article ; la preuve est quand même faite: les personnes vivant des situations de handicap sont victimes de discrimination (elles aussi!). Disons-le!

La nécessité d'une réelle lutte

Il est urgent de bâtir une société plus inclusive, plus ouverte, plus juste. Sans faute, nous devons étudier et nous battre contre les problèmes de discrimination sous un angle clairement politique. La lutte contre le racisme est considérée comme un réel combat.

Le mouvement des femmes est lui aussi passé à l'histoire comme une lutte contre l'oppression. Il est grand temps de se pencher sur les réalités des personnes vivant des situations de handicap, de considérer ces réalités comme de réelles problématiques sociales, qu'une vraie lutte s'engage et ne se situe plus uniquement au niveau individuel. À quand la libéralisation des personnes handicapées? La lutte devra s'attaquer à toutes les oppressions et exclusions et s'y attaquer de manière globale, en s'intéressant au phénomène de la discrimination intersectionnelle: les personnes vivant des situations de handicap sont parfois des femmes et souvent pauvres...

Laurence Brunelle-Côté

Rien n'était impossible

Le 28 Janvier 2004, ma robe de nuit et quelques papiers dans un sac, j'embrassais mes chats pour la dernière fois et je commençais une nouvelle vie. Dans le système de son de l'auto qui m'emmenait, Richard Desjardins me promettait des jours meilleurs. Moi, j'avais le cœur, le corps et surtout l'égo à 30 sous zéro!

Je vous épargne les détails de 26 ans de vie commune qui ont complètement détruit le peu d'estime que j'avais de moi; ce qui m'a emmenée à être aussi détruite moralement, mais je peux résumer en vous disant que je me considérais tellement nulle que j'étais convaincue que même Mirépi ne voudrait pas de moi. C'était pourtant ma dernière porte de sortie. Suite à un bref séjour dans une maison d'hébergement, à Québec cette fois, j'avais compris qu'il me fallait beaucoup travailler sur moi et qu'en restant dans mon milieu c'était moins contraignant pour mon fils.

Depuis longtemps, je me rendais compte qu'il fallait que je parte, qu'un ange ne viendrait jamais me libérer et qu'aucun miracle n'allait me sortir de là, je devais agir mais ça ne rendait pas les choses plus faciles. En plus, chaque semaine je me rendais à la bibliothèque et Là, il y avait L'AFFICHE : celle de Mirépi avec cette femme au merveilleux sourire et La phrase : Elle a appelé!!! Que j'haïssais cette affiche qui me ramenait à me questionner; moi, j'en étais toujours au même point, à remettre mon départ. Oui, un jour je téléphonerais moi aussi!!! Un jour j'aurais du courage!

Je dois avouer maintenant que je redoutais beaucoup d'aller à Mirépi. Le vertige de tout laisser derrière, de sauter dans le vide, la peur de rencontrer des gens que je connaissais et la honte d'en être rendue là. Pourquoi cette honte ? Mais parce qu je rejetais tous les torts sur moi !!!

Oui, j'en avais du travail à faire!!

J'ai donc consulté d'abord à l'externe comme pour apprivoiser l'idée, ce qui fait que, quand j'ai fait le grand saut, je savais un peu plus à quoi m'attendre.

Quand j'ai parlé du témoignage que je ferais ce soir, quelqu'un m'a dit : Pourquoi ressasser tous ces mauvais souvenirs? J'ai bien réfléchi, et je me suis rendu compte que les mauvais souvenirs c'était avant, ils s'arrêtent pour moi au moment où j'ai franchi la porte de Mirépi, c'était là la fin du désespoir.

Je ne vous dirais pas que tout a été facile à partir de ce moment-là, ho non! on aurait dit que la vie m'envoyait toutes sortes d'épreuves comme pour tester mon courage. Ma mère malade, l'aide sociale qui me refusait des prestations, et j'en passe ... mais peu importe, JE N'ÉTAIS PLUS SEULE!! Et j'étais respectée. Et ça, c'est important. Parfois, à la suite de décisions douteuses, je pouvais lire dans le regard de certaines intervenantes : je ne comprend pas, je ne t'approuve pas mais je te respecte et tu es libre! Je pense que c'est ce que j'admirais le plus chez elles. Un soir, je leur ai dit : Ce qui m'impressionne le plus c'est que je pourrais me lever devant vous toutes et dire je rentre à la maison et aucune ne me retiendrait, c'est ça le respect !!! On me faisait confiance plus que moi-même, c'était un bon début de thérapie.

Justement, parlons-en de la thérapie : moi qui avais si peur d'une forme de psychanalyse où je me triturerais le dedans dans la plus grande douleur!! Non rien de tout ça; la recette était bien simple : un foyer chaleureux, des intervenantes super compétentes, toujours humaines, compréhensives et disponibles, avec de grands bras pour accueillir les femmes en pleurs, en joie, en doute, peu importe! Elles étaient toujours là et j'en ai bien profité. Je pense qu'il n'y a pas une intervenante qui n'a goûté à mes pleurs.

Et comme ça, lentement, tout doucement, panser mes plaies et calmer mes blessures comme dirait l'autre.

Un soir, après avoir jaser tranquillement avec une intervenante, je suis montée à ma chambre avec une drôle de sensation, j'ai bien fouillé en dedans de moi, au fond, tout au fond...il n'y avait plus rien, c'était le calme plat; la douleur de l'angoisse perpétuelle n'était plus là. J'étais bien, j'étais en paix!!! Je me suis approchée du miroir et je me suis regardée. Cela faisait tellement d'années que ça ne m'était pas arrivé. Je suis sûre que vous comprenez ce que je veux dire. On se regarde pour un bouton sur la joue, une mèche de cheveux à placer ou n'importe quoi, mais se regarder vraiment c'est autre chose. Depuis des années je ne supportais pas mon regard, et quand je le croisais, je ne sais pas laquelle des deux haïssais le plus l'autre, mais c'était insupportable. A ce moment-là, j'ai supporté mon regard, il était bienveillant pour la première fois. Je me suis presque souri. Je pense que je n'oublierai jamais ce moment. J'avais baissé les armes contre moi-même pour devenir mon alliée.

Et il y a eu la recherche d'un travail, j'avais tellement peur que personne ne veuille d'une femme de 50 ans. Je ne me doutais pas qu'un an après, je souhaite en avoir un peu moins. J'ai trouvé, sans trop de difficulté, un travail dans une résidence de psychiatisés. Les murs de la maison doivent garder en mémoire cet événement, tellement j'en ai parlé! Ensuite, ce fut l'appartement, je n'avais rien, pas même une petite cuillère, mais grâce à l'aide de ma sœur et de toute sa belle famille, tout ce que j'ai eu à m'acheter c'est un ouvre-boîte. Je pense que la vie nous aide quand on va dans la bonne direction.

Je voudrais faire une parenthèse ici pour parler de mon fils.

Je sais que beaucoup de femmes remettent leur départ en question pour ne pas faire de mal aux enfants. C'était mon choix aussi, j'avais promis de rester tant que je pouvais pour ne pas déranger la vie de mon fils. Il me faisait confiance et savait que, si je parlais c'est que je n'en pouvais plus.

C'était ma plus grande culpabilité, non mais pensez-y : ce n'est pas évident de faire vivre la maison d'hébergement à un jeune homme de 15 ans!!! Et moi je lui en ai fait vivre 2!!!

Pourtant il m'y a suivi de bonne grâce, et s'est vite adapté. Malgré les problèmes que lui causait son père, il a eu la force de les affronter et il lui en restait même pour me consoler! Dans tout ce tumulte j'ai réalisé qu'il se sentait mieux dans sa peau à Mirépi qu'à la maison! Lui aussi se sentait aimé et respecté.

Je l'ai rapidement vu déployer ses ailes et acquérir une confiance en lui que je ne lui connaissais pas. Il est devenu un beau grand jeune homme plein de projets et qui bouffe la vie comme un ado peut bouffer ses hamburgers!

Et me voilà, plus d'un an et demi après. Ça ne se voit pas beaucoup du dehors, mais j'ai beaucoup changé!!! La vie n'est pas plus légère pour moi que pour personne et pourtant, j'affronte les problèmes un à un sans angoisse. Tout n'est pas réglé avec mon ex-conjoint mais je me sens plus forte, je prends ma place et en cas de doute, il y a toujours Mirépi et l'amitié de personnes merveilleuses que j'y ai rencontrées.

Je me sens bien dans ma peau, en paix avec moi-même et JE RESPIRE LA VIE!

Merci infiniment, d'abord à Mirépi, et toute l'équipe, sans qui ma renaissance n'aurait été possible; il me fallait des pros comme on dit pour me remettre en confiance face à moi-même. Merci infiniment aussi à ma mère, ma sœur, mes deux fils, à tout ceux et surtout toutes celles qui m'ont aidée et merci à vous, qui m'avez écoutée.

En terminant, je voudrais vous raconter une petite anecdote qui ajoute du sens à mon propos :

Quand j'ai eu fini d'écrire ce texte, j'avais la tête pleine d'émotions et de questionnements, et tout à coup, je me suis rendu compte que le disque de Mara Tremblay jouait en sourdine depuis longtemps. Comme j'aimais la chanson qui jouait, j'ai monté le volume et voici les paroles qu'elle chantait à ce moment-là :

*Regarder fièrement nos accomplissements
Humainement, dans la paix, harmoniquement
Apprendre constamment, enjoliver chaque instant*

De douceurs, de pétilllements, choisir d'aller vers l'avant...

Vers la vie, vers l'amour

En dedans, tout autour

Maintenant et toujours

J'ai pris ces paroles comme une réponse. Merci Beaucoup

Lucie Fecteux



Maison d'hébergement et de transition pour femmes et enfants victimes de violence conjugale.

La Maison La Montée

Services offerts en hébergement :

- Accueil, écoute et référence 24h/7jrs
- Séjour variable selon les besoins
- Accompagnement et support
- Intervention individuelle et de groupe
- Intervention jeunesse

Services offerts sans hébergement :

- Ligne téléphonique 24h/7jours
- Écoute et référence
- Support et orientation
- Rencontres à l'externe
- Suivi de groupe et post-hébergement
- Intervention jeunesse

(418)665-4694
lamontee@bellnet.ca

Lise Bonenfant

Par Moscha Yannissi

Le sujet de la violence conjugale émeut et dérange, parce qu'il démontre que, quoi qu'on dise, l'homme violent est en réalité l'agent d'une société violente envers les femmes. Mais au-delà du problème social et politique que relève la violence conjugale, elle émeut parce qu'elle détruit des vies. Les vies de millions de femmes qui donnent de l'amour et reçoivent des coups, du mépris et parfois la mort.

C'est justement la scène d'ouverture d'une vie de femme littéralement détruite par laquelle commence le film de Lise Bonenfant *De l'Ombre à la Lumière*.

Cependant, malgré la gravité du sujet, le film réussit à transmettre un message d'espoir et d'optimisme parce qu'il enchaîne ensuite avec les témoignages des femmes qui ont réussi à prendre leur vie en main et à sortir du cycle de violence.

Oui! Il y a une vie après qu'on ait échappé, une vie sereine et paisible. Des femmes réelles, qui ont subi des violences psychologiques et physiques racontent leurs expériences et leur sortie de cet enfer.

Ça prend du doigté, de la sensibilité et la longue expérience de la réalisatrice pour aborder un aussi grave sujet avec autant de profondeur dans un court métrage de trente minutes.

En raison de nombreux documentaires qu'elle a faits sur la violence, Lise Bonenfant se définit, elle-même, avec un petit rire, comme une spécialiste de la violence.

Elle même, elle est une personne charmante, heureuse dans son travail et a la joie et la bonne humeur communicative.

Elle explique son cheminement professionnel vers le documentaire social par le fait qu'elle est une femme de cause et de compassion. En ce temps de manifestation d'individualisme sans bornes, il est très rafraîchissant d'entendre encore quelqu'un se décrire ainsi.

» »



Pour travailler, elle a besoin de savoir que ce qu'elle fait est utile et important

((... faire quelque chose juste pour moi, je trouve que c'est trop du travail... il y en a qui font des choses dehors, des choses expérimentales moi je trouve que c'est trop de travail ..., j'ai besoin d'une cause pour travailler)).

Le féminisme n'est peut-être plus à la mode, mais pour Lise Bonenfant c'est sa cause. *(Le féminisme a changé certaines choses mais dans les années à venir, il reste encore beaucoup à faire).*

Son besoin de faire quelque chose d'utile pour les autres et sa compassion pour les souffrances du monde, l'ont conduit à prendre les contrats qui arrivaient à Vidéo Femmes sur des thèmes comme la violence conjugale, les femmes itinérantes, le viol, le harcèlement sexuel, les enfants témoins de la violence dans leur milieu familial, etc. La liste de ses réalisations se rallonge aussi avec des films pour les syndicats, un film sur le palais Montcalm, etc. Elle a fait même un film sur les hommes violents en thérapie.

Elle est une cinéaste de métier et elle exerce depuis trente ans. Ses œuvres ont eu de la reconnaissance et étaient primées à plusieurs reprises. Quand je l'ai rencontrée, elle se préparait pour partir en France où elle sera honorée pour ses trente ans de carrière.

La création cinématographique était toujours sa passion qui l'a amenée, à l'âge de vingt-deux ans, à entreprendre de longues études qu'elle a finies à l'âge de trente ans. Elle s'étonne, elle-même, du fait que trente ans après, elle aime toujours autant son métier. Après ses études cinématographiques, elle a présenté le projet d'un film qui s'intitulait *Clara : d'amour et de révolte*, inspiré de la vie de sa mère. Ce premier projet a été accepté et elle a pu réaliser son premier film qui a eu du succès et lui a permis de débiter sa carrière de réalisatrice.

En 1981, elle a rejoint Vidéo Femmes, organisme installé à Québec et elle s'est spécialisée dans le documentaire à caractère social. Le Vidéo Femme était le terreau qui lui a permis de développer sa carrière, sans avoir à affronter trop souvent le pouvoir mâle qui domine l'industrie cinématographique.

Pourtant, elle accepte volontairement que le milieu du cinéma ne soit pas un milieu facile pour les femmes. De producteurs misogynes, elle en a rencontré dans sa vie professionnelle. Habitée à travailler dans un milieu de femmes, il ne lui passait même pas par la tête qu'on puisse considérer qu'une femme était inférieure. Souvent, elle ressentait le malaise dans les rapports mais elle n'identifiait pas les causes du problème. C'était ses collègues qui lui signalaient la misogynie de ces producteurs

La place que les femmes occupent dans l'industrie cinématographique est encore très limitée. *(.....c'est 15% de la parole qu'ils nous donnent. On vit dans un univers d'hommes. Le féminisme ce qu'il a fait c'est de nous faire une petite place. Pour le moment il n'a pas changé grandes choses. Ils nous donnent une petite place mais ils ne nous donnent pas la parole).*

Elle pense que l'expression artistique des femmes est différente des hommes. Les femmes ont un regard plus intime, plus intérieur. Certains hommes ont bien sûr développé cette approche, mais ils sont souvent des hommes qui ont développé leur côté féminin. *Les femmes vivent et créent dans un monde dominé par les hommes ce qui fait qu'elles sont tout le temps en train de s'interroger sur leur identité et leur place dans le monde.*

Lise Bonenfant peut filmer la violence avec autant de doigté, toucher les cordes sensibles des spectateurs et surtout des spectatrices, parce qu'elle l'a connue, elle s'est libérée et elle reste toujours préoccupée par ce phénomène.

Les témoignages des rescapées de la violence conjugale dans le film *De l'ombre à la lumière* qui ont réussi à se délivrer rejoignent en partie son histoire à elle, comme rejoignent l'histoire des millions d'autres femmes partout dans le monde.

Enfant, elle était témoin de la violence que subissaient sa mère et ses frères de la part de son père. C'était une violence psychologique mais qui l'a marquée profondément.

Aujourd'hui, elle est convaincue que cette violence, vécue dans son enfance, l'a prédisposée à subir la violence qu'elle a vécue comme adolescente et plus tard comme femme. Comme elle dit, quelqu'un qui n'a pas vécu la violence dans son milieu familial ne l'accepte pas ou en tout cas, il ne l'acceptera pas aussi longtemps que quelqu'un qui était marqué dans son enfance.

(En partant, j'ai été comme blessée. Quand on vit ça dans notre milieu familial enfant, on vit dans un isolement et dès quelqu'un nous montre un peu d'attention, on est prêt à embarquer dans une relation même si la personne est malsaine).

Elle a subi la violence psychologique dans ses relations amoureuses jusqu'au jour où elle a pris une décision ferme et lucide: *(que c'était terminé! Il n'y aura plus de la violence dans ma vie).*

Elle a abouti à cette décision après une série d'événements qui l'ont amenée à s'affranchir et prendre sa vie en main. À un certain moment, elle s'est sentie démolie par la situation dans laquelle elle vivait. *La violence est tellement destructrice!*

Elle a cherché de l'aide. À l'occasion d'une thérapie, elle a participé dans un groupe où elle a pu observer des femmes qui vivaient de la violence et restaient dans ça.

(Ces femmes portaient en elles une telle haine, qu'elles étaient en train de devenir elles-mêmes violentes. Car, la violence emmène la violence. Alors quand j'ai vu ce que ça faisait, j'ai dit Non! Je ne veux pas vivre comme ça. Il n'y aura plus de violence dans ma vie).

À partir du moment qu'elle a pris délibérément cette décision, les choses se sont mises à changer dans sa vie. *C'est sûr qu'on ne la voit pas venir tout de suite. Quand on rencontre quelqu'un on ne peut pas dire du premier coup Hop il est violent!!!...La violence c'est très insidieux, mais dès que je la vois venir je dis : Non!!!).*

Elle précise que la violence à laquelle elle a fermé sa porte c'est la violence qui s'exprime dans les relations quotidiennes *(celle qui éclabousse l'autre)* et qui est différente de la colère qui pourrait être une réaction normale dans certaines circonstances mais qui n'éclaboussent pas l'autre.



Lise est aujourd'hui une femme comblée. Elle vit depuis quelque temps une relation dépourvue de domination et de violence et elle se passionne toujours pour son métier.

Elle garde intacte sa sensibilité, celle qui la fait s'insurger contre les souffrances des autres *(Nous vivons dans une société tellement violente!!!)* dit-elle. *((En ce moment qu'on parle, une femme, un enfant sont en train de se faire tuer ou violer à quelque part dans le monde).* Cette révolte alimente sa création artistique.

Elle considère que la création artistique est une thérapie pour toutes les femmes qui ont vécu la violence, parce qu'elle permet d'extérioriser la souffrance qu'elles ont vécue. *(L'art c'est comme une thérapie)* dit-elle.

Ayant vécu elle-même la violence conjugale et l'ayant analysée autant de fois dans ses films, elle a fini par acquérir une sorte de connaissance profonde du problème. Aux femmes qui vivent la même situation, elle dit *(Partez! Il ne changera pas)*. Mais elle est absolument consciente de la difficulté de la chose. Si pour les jeunes femmes sans enfants, la décision de la rupture est relativement facile, parce qu'il est plus facile de refaire la vie, la situation est beaucoup plus difficile pour les femmes plus âgées ou qui ont des enfants, ne ce serait-ce qu'à cause du facteur économique.

Monologue

Par Rosa Miranda



joyeux Noël,
chérie



Ce matin, en se levant et après avoir bu son café avec le bon sandwich que j'ai préparé pour lui très tôt, Chéri m'a demandé d'aller le rejoindre dans son bureau. Il avait l'air des jours où il me parle du budget familial. Il arrive souvent que le pauvre Chéri dépense plus d'argent que prévu, dans des imprévus, comme par exemple, pour ses bâtons de golf ou pour son voyage à Riviera Maya avec sa mère et sa sœur, au mois de novembre. Les deux femmes avaient vraiment besoin de prendre un peu de répit dans leurs vies quotidiennes. Moi, je me suis occupé des enfants de sa sœur et d'apporter des repas chauds à Beau papa Chéri

Quand il aborde le sujet du budget familial, Chéri me demande de serrer un peu ma ceinture pour arriver à payer l'hypothèque, les frais d'électricité et certaines de ses cartes de crédit, question de ne pas nuire à son image corporative.

Lorsque nous sommes rentrés dans son bureau, il m'a demandé de m'asseoir et de l'écouter. J'aime beaucoup Chéri quand il prend l'air solennelle de ce matin, il a l'air plus beau avec la belle chemise blanche que j'ai repassé hier soir avant de me coucher. Il gesticule avec ses mains viriles qui ne connaissent pas les travaux manuels. Chéri est vraiment un intellectuel!!

Je m'assois sur le divan en cuir et il reste debout devant moi, l'air joyeux et songeur. Je ne sais pas, mais j'ai l'impression qu'il veut m'annoncer quelque chose d'une énorme importance. Chéri se tourne vers l'ordinateur, sort une page imprimée et il me montre une photo d'un chalet au milieu d'une forêt, entouré de neige...il y a la neige partout!!

Chéri m'annonce que nous allons passer deux semaines pendant les fêtes de Noël et du jour de l'An dans ce superbe chalet qu'il a loué pour nous faire une surprise. Nous serons " une vraie famille ", puisque Belle-maman Chérie et Beau- papa Chéri seront là. Bien sûr que Belle-sœur Chérie et ses enfants seront aussi de la gang!! Je sens un air de révolte monter par mon système circulatoire et je déguise mon désarroi par une toux qui est plus une coqueluche qu'une toux. Chéri semble très préoccupé en m'entendant tousser comme ça, il me prend dans ses bras et me parle tout doux à l'oreille": Mon amour, tu ne peux pas tomber malade maintenant, tu sais très bien que sans toi, les vacances seront un vrai gâchis. Ma sœur fait une cuisine pourrie, pas comme la tienne, (une vague de chaleur m'envahit, cette fois de pur plaisir et je me met à ronronner comme une vraie chatte)": T'est sérieux? Aimes-tu vraiment ma cuisine? ". Chéri me serre plus fort entre ses bras et devant mes yeux défilent déjà la dinde rôtie, les salades exotiques, les desserts exquis que je préparerais pour toute la famille de Chéri , à Noël et entre Noël et le jour de l'An...

J'arrive au bureau et tout le monde me trouve distraite. C'est très normal, parce que j'avais promis à ma mère et à mon frère un gros réveillon cette année. Je l'avais discuté avec Chéri et il était bien d'accord pour qu'on invite ma famille, il avait reconnu même que ça fait un "bail" qu'on n'a pas eu de parties avec mon frère et ma mère, chez-nous. Comment leur expliquer que nous avons changé les plans? Et aux enfants? Ils étaient tellement contents de voir " l'autre côté de la famille ", pour une fois.

Je raconte l'affaire du chalet à Marie Sylvie, ma grande chum et je la vois me regarder avec de grands yeux, comme si j'étais une extraterrestre. - " Tu n'es pas sérieuse, il va pas te faire cuisiner pour toute sa famille en temps de fêtes!! " Malgré mon amitié pour Marie Sylvie, je ne peux pas accepter qu'elle critique une décision de Chéri, elle ne le connaît pas comme moi et il ne le mérite pas. Je regarde mon amie avec un sourire, en laissant planer le doute. Elle ne saura jamais quel est mon avis là-dessus

Chez-nous, j'hésite à prendre le téléphone pour parler à ma mère. J'ai peur qu'elle réagisse comme mon amie Marie Sylvie et m'engueule par rapport à Chéri. Je ne sais pas pourquoi tout le monde s'acharne contre mon mari, si c'est moi qui ai pris la décision d'aller au chalet!! Je prends mon courage à deux mains et je l'appelle. Maman ne comprend rien, elle rumine des phrases courtes comme " je le savais ", " T'es vraiment une femme dominée ", " ton Chéri fait tout ce qu'il veut avec toi ", " il est en train de t'isoler ", etc. C'est drôle comme maman tourne les situations en sa faveur!! Elle finit par me dire un " bonne chance " et un " Joyeux Noël " distants. Enfin une affaire de réglée....

J'attends que les enfants arrivent de l'école pour les informer du changement de plans et pour leur montrer la photo du chalet. Ils ne sont pas très contents et Sophie pleurniche dans un coin du salon. Je ne comprends vraiment pas pourquoi les enfants ne sont pas contents d'aller jouer à la campagne. Mon plus vieux me fait rappeler les fêtes de l'année passée, où selon lui, j'ai passé mon temps à servir la Grande-mère Chérie et les autres.

Chéri arrive du travail très fatigué de sa journée et je me dépêche pour lui servir son apéro. Il me demande si je suis prête pour le départ au chalet, dans deux jours. Il va s'occuper d'apporter les affaires de sport pour lui et les enfants (patins, raquettes, skis, etc.).

Il a préparé une liste de choses à acheter et me demande d'aller faire des courses demain dans la journée. Lorsque je lui dis que j'ai un rendez-vous important au bureau, il me fustige d'un regard étonné : qu'est-ce qui est plus important que la famille? Je me sens vraiment méchante et peu soucieuse du bien-être de tous, je n'aime pas me sentir méchante et je dis oui, bien sûr Chéri (il faudrait que j'appelle au bureau pour annuler cette réunion) Des fois (et Dieu sait que je ne suis pas méchante ni égoïste), j'aurais envie de penser un peu à moi, de me faire servir le souper de temps en temps, d'aller au Mexique seule avec Chéri, d'avoir le temps de faire du sport, d'inviter ma mère quand je veux, de sortir avec mes amies...

Le Grand jour arrive, Chéri est radieux, les yeux qui pétillent, comme quand on s'est rencontré la première fois. Il chantonne une chanson pendant qu'il me regarde paqueter les affaires des enfants et les nôtres et il me lance un " Mon amour, n'oublie pas les cadeaux pour maman, papa et la famille de ma sœur ", " et n'oublie pas d'apporter une belle robe pour que tu sois belle comme un cœur la nuit de la Saint Sylvestre " " As-tu pensé à faire nettoyer mon complet bleu? "

J'ai presque envie de lui dire d'aller tout seul au chalet, je n'ai vraiment pas envie de passer deux semaines avec sa famille, (je trouve que je suis pas mal révoltée ce dernier temps), je n'ai pas envie d'aller cuisiner pour tout ce monde, je n'ai pas envie d'entendre Belle-maman Chérie me faire des remarques sur ma coiffure, sur l'éducation des enfants, sur tout, en fait!! Je n'ai pas envie d'entendre les cris et les hurlements des enfants de sa Sœur Chérie, qui passe son temps au lit ou devant la télé.

Je me tourne vers Chéri qui est au téléphone, sourire d'ange, avec Maman Chérie et j'ouvre la bouche pour lui dire ce que je pense du fameux voyage. J'attends qu'il raccroche et je prends mon courage à deux mains pour exprimer mon opinion. Il dépose le récepteur et se tourne vers moi avec le plus radieux des sourires et m'attire contre lui sur le divan, pour me lancer un " t'es merveilleuse, Mon amour, la meilleure épouse, mère, belle-fille, etc. " " Je suis tellement fier de toi, de ton sens de l'organisation, de ta façon merveilleuse de cuisiner, de ton sacré sens de l'humour!! " " Je ne t'ai jamais entendu une seule plainte dans toutes ces années, t'es la femme parfaite!! "

Je prends une longue respiration, je dépose un bec dans les joues de Chéri, et je continue les préparations du voyage au chalet avec un sourire de reconnaissance.

Frida Kahlo

Par Andréanne Tardif

Frida Kahlo est née le 6 juillet 1907 dans la ville de Mexico, d'une mère autochtone et d'un père européen. Elle passe son enfance dans un quartier populaire de la capitale du Mexique, Coyoacan. À 15 ans, elle intègre l'Escuela Nacional Preparatoria. À cet âge, Frida a un intérêt marqué pour les arts mais n'envisage pas une carrière artistique; elle veut être médecin. Dans la foulée de la Révolution mexicaine de 1917, elle s'intéresse beaucoup à la politique et cherche " à définir une âme mexicaine dans le pays nouvellement indépendant " (Wikipédia, 2007).

Le 17 septembre 1925, à 18 ans, un accident d'autobus dans lequel Frida est impliquée bouleversera le reste de sa vie. Son abdomen est transpercé par une tige de fer jusqu'au vagin. Le bassin, les côtes, les jambes, les pieds et surtout, la colonne vertébrale, sont durement atteints. Elle doit porter toutes sortes de corsets en plâtre sur lesquels elle commence à dessiner. On lui annonce également qu'elle ne pourra jamais avoir d'enfants. Cet incident est décisif pour son avenir en ce sens qu'elle commence à s'intéresser à la peinture: à sa demande, son père fait installer un miroir au dessus de son lit pour qu'elle puisse se servir de son reflet comme modèle. Cette période de convalescence lui permet de se mettre sérieusement à la peinture. C'est le début de sa carrière artistique pour laquelle elle se consacrera, essentiellement à la production d'autoportraits. Elle accomplira environ 150 peintures dans sa vie. La ligne directrice de Frida est de tenter de peindre les choses telles qu'elle peut les voir.



En 1928, Frida Kahlo devient membre du Parti Communiste Mexicain. Elle s'intéresse particulièrement à l'émancipation des femmes, *cette masse silencieuse et soumise*, et dont la place reste encore marginale dans cette société qui demeure très machiste (La vie de Frida Kahlo, 2007). Elle décide, dès son jeune âge, de ne pas suivre le même parcours que les autres femmes mexicaines.



C'est également à cette époque que Diego Rivera, célèbre muraliste qui marquera l'art mexicain, entre dans sa vie. Malgré la vingtaine d'années qui les sépare, ils décident de se marier et de s'installer dans un appartement de Mexico. Le couple se rend à Détroit en 1932 où Rivera, devenu célèbre, entreprend de réaliser des fresques. Frida tombe enceinte, malgré qu'on lui ait dit le contraire, mais finit par faire une fausse couche. Elle reflète ses sentiments, son impression de solitude et d'abandon après la perte de son enfant tant désiré dans le tableau *Le Lit Volant*. Après ce triste épisode, Frida Kahlo peint surtout des tableaux qui traduisent sa lassitude et son dégoût des États-Unis et des Américains alors que son mari, lui, est toujours autant fasciné par ce pays et ne veut pas le quitter (Wikipédia, 2007). Frida rentre au Mexique lorsque sa mère meurt et Rivera ne tarde pas à la suivre. S'ensuivent plusieurs bouleversements au sein du couple dus aux relations extra-conjugales tant de Diego que de Frida. Après s'être remariée avec son éternel amour Diego, Frida s'éteint le 13 juillet 1954, à l'âge de 47 ans. Bien qu'elle réalise quelques expositions, son œuvre ne fut jamais reconnue de son vivant.

Les œuvres de Frida Kahlo sont souvent jugées comme surréalistes. Cependant, l'artiste elle-même ne croit pas appartenir à ce style artistique : " *On me prend pour une surréaliste. Ce n'est pas juste. Je n'ai jamais peint de rêves. Ce que je représente est ma réalité* ". Pour elle, il s'agit surtout d'exorciser sa souffrance, qui apparaît comme l'un des thèmes principaux de ses œuvres. Elle peut aussi exprimer son attachement à sa terre, à ses traditions et se montrer capable de vivre sa "mexicanité". " Elle s'exprime crûment, et sans volonté de "faire du beau" : ce sera là la marque de son succès " (La vie de Frida Kahlo, 2007).

Frida, tant à travers ses œuvres que par sa vie tourmentée, marque l'art mexicain par son style particulier. Quoique qu'il en soit, Frida Kahlo dérange. Partout où elle passe, elle impose à travers son art une force de caractère hors du commun, un non-conformisme qui saute aux yeux et une coupure radicale du modèle féminin traditionnel. Frida Kahlo nage à contre-courant. Par ses œuvres, elle aborde des sujets tabous et douloureux, entre autres, sur la féminité; sujets qu'une femme n'oserait normalement jamais dénoncer. Elle met enfin au premier plan ce que les femmes vivent et ressentent. Frida est, en quelque sorte, une pionnière dans l'histoire de l'art car elle dépeint sa réalité de femme, qui est aussi celle des femmes mexicaines.

BIBLIOGRAPHIE

La vie de Frida Kahlo (2007), <http://www.vivamexico.info/Index1/FridaKahlo.html>

Frida Kahlo, Wikipédia (2007), http://fr.wikipedia.org/wiki/Frida_Kahlo

Femmes d'ici et d'ailleurs

Par Amina El Bakkar



Pourquoi des femmes au Maroc troquaient presque tout contre le divorce avant l'application effective du code de la famille ?

Avant l'application du code de la famille au Maroc, nombreuses étaient les femmes qui, poussées dans le gouffre du désespoir d'une situation digne et paisible, troquaient les résultats de plusieurs années de travail, un héritage ou un prêt à la banque pour un divorce que la vie impossible avec un partenaire, et bien des fois avec un partenaire et sa famille, leur imposait. Prises entre le marteau et l'enclume : souffrir ou lutter désespérément, elles concédaient à tout perdre sans conviction profonde; la procédure du divorce allait leur sucer la moelle épinière, tout leur temps et leurs petites ou grandes économies à travers des années, une véritable usure morale et matérielle !

L'année 2004 sonna le glas de cette situation avec l'avènement du Code de la Famille, grande réforme menée par le pays et vrai catalyseur de développement. Une ère nouvelle a commencé avec tout ce que cela comportait comme soulagement, acquisitions de droits mais aussi comme pertes transitionnelles; ce qu'on pourrait qualifier de dégâts collatéraux que le social aurait pu prendre en charge et contenir si des structures comme celles des maisons d'hébergements ou des organismes d'accueil étaient mises en place dans toutes les villes du royaume afin d'atténuer du poids de certaines conséquences ou dérapages de cette étape révolutionnaire dans la vie de la femme marocaine. Il fallait prévenir que la femme marocaine, encouragée par cette décision sans précédents, allait commencer à dire non, non à l'exploitation, non à l'esclavagisme déguisé, et non au silence sur des droits qui allaient lui préserver sa dignité. Rappelons ici que toute transition implique des sacrifices et que c'est l'étape qui suit la transition qui assure une certaine prospérité.

Non sans conscience du temps que prendraient les mentalités pour changer leur conception de la femme et les représentations qu'elles se font de ses droits et de son rôle, plusieurs femmes ont saisi le sens de ce changement pour leur vie et celles de leurs enfants. Et ceci dans le but de rompre avec une ère où plusieurs interprétations laissaient la porte ouverte à tous les genres d'exploitations de la femme marocaine, avec comme spectre qui brandissait sur tous les lieux : soumission ou renonciation à tous les droits, accusations infâmes de toutes sortes ; autrement dit, un grand dilemme entre perte à long terme ou perte à court terme. Chantage bien orchestré, selon le cas, par le mari et certains de ses amis ou membres de sa famille. On peut dire que la femme qui arrivait à dire enfin non devait faire face à un système organisé de préjugés et d'atteinte à la dignité. D'ailleurs, les histoires abondaient dans ce sens ; narration dramatique des histoires du mauvais traitement de femmes, pris pour un acte héroïque par certains qui sont des fois des gens dits cultivés : il l'a jetée dans la rue, il l'a mise à la porte, il l'a plumée, il lui a fait voir ce que c'est qu'un homme ; des phrases dégoûtantes qui font la clôture du conte, sans parler de l'incipit ou des expressions infâmes ouvrent l'histoire ! Les pires des narrations inhumaines sont celles qui racontaient l'histoire de femmes qui vivaient une situation désastreuse, sans aucun revenu ! Elles étaient battues et jetées dehors par leur mari ou leur belle famille, pire encore avec leurs enfants après une longue exploitation sur tous les plans ; les tâches ménagères, l'éducation des enfants, la cuisine, entre autres, étant des tâches vues comme banales, voire ignobles et qui ne leur donneraient pas des titres d'honneur.

Avec la grande avancée enregistrée à travers l'élaboration du Code de la Famille, le Maroc a bien mérité sa place à côté de la Tunisie, grand pays ami et pionnier dans le monde arabe en matière des droits des femmes depuis 1956. La Tunisie est, en fait, le premier pays arabo-musulman qui ait opté pour le principe d'égalité entre hommes et femmes, au niveau de la citoyenneté et au niveau de la loi, principe soutenu par des textes constitutionnels et législatifs. L'abolition de la polygamie et l'institutionnalisation du divorce judiciaire y ont vu le jour le 13 août 1956 avec le Code du Statut Personnel; le même qui a établi 17 ans comme âge minimum pour le mariage de la fille. Et selon les articles 20 et 21, la femme tunisienne a le droit d'élire et d'être élue. Cette même loi affirme que "tous les citoyens ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Ils sont égaux devant la loi". Cette grande étape dans l'histoire des droits en Tunisie a connu une continuité ponctuée par d'autres changements dont celui du 7 Novembre 1987 où d'autres décisions ont concouru à la consolidation des droits de la femme. 2002 était aussi une date charnière dans la mesure où la constitution s'est enrichie par l'intégration de principes importants du Code du Statut Personnel à travers l'avancement du principe de l'égalité et par l'introduction de celui du partenariat entre hommes et femmes. Le cas de la Tunisie est ainsi une leçon qui nous renseigne sur le travail qui suit toute décision de la taille de celle que le Maroc a prise. D'où la nécessité de la mise en place de tout un dispositif préventif, théorico-pratique, concernant le volet social: une grande sensibilisation et de grands moyens en matière de prévention de possibles dérapages grâce à des organismes de prévention et de lutte contre la violence exercée sur les femmes, qu'elle soit physique ou psychologique. Dans ce sens, on n'en veut exemple que celui de la MFI, un des organismes du Québec, dont le travail sérieux et bien orchestré est un exemple qui renseigne sur la bonne organisation, la solidarité entre les femmes et la recherche de l'équilibre social.

Ainsi, l'avènement du Code de la Famille n'était pas sans interpeller les femmes marocaines sur leur rôle et leur importance dans le développement de la société, ce qui est une grande sollicitation aussi de leurs actions à travers leur place dans la famille, dans la société et à travers le développement de leurs carrières, voire à travers une participation politique plus massive. Ce qui a un impact aussi sur leur propre conception d'elles-mêmes en tant que personnes et en tant que citoyennes. Nous nous arrêtons ici sur l'essentiel des apports du Code de la Famille, plus particulièrement au niveau du mariage et du divorce.

Tout d'abord, la femme marocaine a pour la première fois dans l'histoire le droit de contracter un mariage en l'absence du consentement d'un père, d'un frère ou d'un autre homme de la famille. Signalons ici la situation critique, ou plutôt ridicule, dans laquelle se trouvait une femme qui se remariait avec la nécessité du consentement d'un homme de la famille et que cet homme avait, par exemple, à peine l'âge de la majorité, alors qu'elle pouvait être avocate, professeure, médecin...etc. En d'autres termes, une personne responsable professionnellement parlant, en droit, en éducation ou en tout autre domaine. Certes, un accord cordial est toujours positif mais l'impossibilité de ne se remarier qu'avec le consentement d'un tuteur faisait vivre la femme des contradictions déchirantes.

Le deuxième grand droit que la femme marocaine acquière grâce au Code de la Famille est celui d'être dans une position égalitaire en matière de demande du divorce pour **Chiqaq**¹, la femme n'est plus obligée de présenter des preuves, cas dans lequel le tribunal est tenu de donner l'accord du divorce dans un délai maximum de six mois.

» »

¹ Mot arabe qui veut dire discorde, " raisons de discorde "

Un retour sur les archives concernant le divorce suffit pour trouver de nombreux cas de demande de divorce qui ont duré dix ans et plus et les exemples d'histoires devenues populaires de femmes "ajournées" ou "suspendues"² risquaient d'entrer dans la tradition orale. Plusieurs autres récits relataient l'histoire de femmes qui passaient leur vie à servir le mari et sa famille sans oser bousculer les choses et tout en acquiesçant des situations bien moulées dans un certain masque social. Cette situation perdurait pour des femmes appartenant à tous les niveaux sociaux, y compris des femmes ayant une bonne situation professionnelle³.

Toutefois, le passage à l'application du code de la famille soulevait plusieurs interrogations, chose normale car, si les textes ont enregistré une grande avancée, les mentalités avaient besoin de plus de temps. De 2004 à 2007, il y a eu ce qui y a eu comme mise en application du code de la famille, gains en majorité mais aussi pertes dans certains cas! L'essentiel c'est de faire la transition vers une période meilleure.

Actuellement, les femmes s'organisent au Maroc, la preuve en est la multiplication d'associations luttant pour les droits des femmes, la LDDF, la DFM et j'en passe. Elles suivent de près la mise en application de cette grande réforme. Il reste que l'exemple de la Tunisie continue à nous renseigner sur les travaux qui restent encore à faire pour consolider ces premiers acquis, les enrichir et les développer afin d'assurer plus d'équilibre social. Enfin, on peut dire qu'un mariage échoué ne peut plus devenir une transaction pour le mari (et sa famille dans certains cas) à travers l'achat du divorce par la femme et l'abdication de droits.



Surtout que l'article 49 du code de la famille ouvre la porte à un accord écrit en ce qui a trait à la gestion ou au partage des biens que les deux partis ont acquis pendant la période du mariage. On voit déjà l'évolution dans la revendication de droits, tel celui de prendre en considération le travail ménager, demande qui vient jeter un autre éclairage sur certains abus que l'histoire de la relation homme-femme au Maroc a connus : celui de considérer le paiement de la femme de ménage comme un devoir de la femme active, partant de l'idée que cette dernière est en même temps "une femme de ménage" qui privait l'homme de ce droit! Et ceci dans un cadre de responsabilité matériel partagée⁴ ! Les tâches ménagères ne sont-elles pas, elles-mêmes, tout un travail?

Bref, les acquis en matière de divorce permettent actuellement à la femme marocaine de sortir de l'emprise d'une situation conjugale conflictuelle sans devoir renoncer à ses droits.

Pour plus de renseignements:

<http://www.justice.gov.ma/MOUDAWANA/Guide%20pratique%20du%20code%20de%20la%20famille.pdf>

<http://www.afrik.com/article6670.html>

http://grit-transversales.org/article.php3?id_article=141

<http://www.whrnet.org/docs/enjeux-code-0612.html>

² Sens métaphorique : situation entre divorcées et mariées.

³ Le pire des histoires que j'aie entendue : la femme de mon cousin est un exemple de dévouement, elle est professeur, enceinte au 9^e mois, et elle sert tout le monde. La semaine dernière, elle avait le ventre qui arrivait à son menton et elle passait avec le plateau de verres de thé, de grosses assiettes de... pour servir toute la famille, une soixantaine de personnes! Aucune personne ne s'est levée de sa place!

⁴ L'ameublement de la maison était aussi considéré comme une affaire de femmes, cette idée tire ses racines d'une tradition ancienne qui obligeait la femme et sa famille à meubler la maison avant le mariage.

Les nouveaux arrivants sont privés de soins Les groupes du Québec dénoncent la situation

Par Jill Hanley membre du projet Genèse

Au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique, les groupes communautaires s'opposent à une réglementation qui prive les nouveaux immigrants de soins pendant les trois premiers mois suivant leur arrivée. Les femmes sont particulièrement touchées par ce délai.

Marielle¹ est venue travailler comme bonne d'enfants au Canada, sous un permis de travail temporaire émis dans le cadre du " Programme concernant les aides familiaux résidents ", une initiative à l'immigration. Après avoir travaillé pendant six semaines à son nouvel emploi, Marielle est tombée gravement malade. Peu de temps après, elle a reçu un diagnostic de cancer et a dû interrompre son travail. Bien qu'on lui ait dit qu'elle allait être couverte par le régime d'assurance-maladie provincial, elle a découvert qu'elle était soumise à une période d'attente de trois mois avant de pouvoir bénéficier de tous les soins. Malheureusement, sa santé s'est détériorée avant la fin de la période de carence et elle a dû payer des frais de soins hospitaliers, lesquels s'élevaient à des dizaines de milliers de dollars. Maintenant guérie de son cancer, Marielle a accumulé une dette qui l'empêche sérieusement de réaliser son rêve, celui de parrainer ses proches pour qu'ils puissent venir la rejoindre ici, au Canada.

La recherche a documenté les nombreux obstacles qui nuisent à la santé des immigrantes : de mauvaises conditions de travail, un niveau de stress élevé, des difficultés de communication avec les professionnels de la santé dues aux différences culturelles, la présence de stéréotypes sexuels et ethniques au sein du réseau de santé, les obstacles linguistiques, bref, la liste est longue. Par exemple, ces formes de discrimination sont exercées à l'égard des immigrantes qui, ne pouvant trouver des emplois qui correspondent à leurs compétences, aboutissent dans des ateliers ou des usines, où la main-d'œuvre est censément docile.

Les groupes communautaires québécois rapportent de nombreux cas d'immigrantes âgées qui, après avoir passé des années à accomplir un travail répétitif dans de mauvaises conditions, sont forcées à quitter leur emploi. Le travail a détruit leur santé et les employeurs ne les considèrent plus comme de bonnes travailleuses. Les immigrantes sont harcelées jusqu'à ce qu'elles démissionnent. Toutefois, certaines provinces du pays, dont récemment le Québec, ont concocté un autre obstacle qui s'ajoute à la liste. Depuis 2001, tous les résidents permanents et travailleurs temporaires qui arrivent au Québec doivent attendre trois mois après leur arrivée déclarée avant d'être couverts par le régime d'assurance-maladie (*une période nommée délai de carence*).

Pour les Canadiennes et Canadiens d'autres provinces qui migrent au Québec, cette période d'attente cause certains inconvénients mais ceux-ci sont rarement majeurs, puisque ces personnes sont encore couvertes par le régime de la province où ils résidaient. Ce changement a toutefois un impact important pour les immigrants internationaux qui arrivent au Québec comme résidents permanents ou comme travailleurs temporaires. À moins de souscrire à une assurance-santé à fort prix ou à couverture limitée, les nouveaux arrivants sont, dans la plupart des cas, exposés à s'endetter s'ils tombent malades pendant les trois premiers mois de leur arrivée. Par ailleurs, cette population n'a généralement pas les moyens de payer pour des services privés.

Pour plus de 130 000 femmes qui arrivent au Canada chaque année comme immigrantes (CIC, Faits et chiffres 2005), les trois quarts dépendent d'une tierce partie qui leur assure un statut. Il est donc peu probable qu'elles aient les moyens de s'offrir des soins privés.

La peur du " tourisme médical "

Selon le gouvernement actuel, l'introduction de ce délai visait à harmoniser les lois québécoises avec celles de ses provinces voisines (l'Ontario et le Nouveau-Brunswick ont une période de trois mois de carence similaire, tout comme la Colombie-Britannique) en vue de prévenir le tourisme médical. Cette mesure a donc pour but d'éviter que les personnes n'abusent du système de santé en séjournant temporairement au Québec pour bénéficier de soins gratuits. Par contre, le gouvernement n'a jamais livré de statistiques ni de résultats de recherche pour justifier sa crainte du " tourisme médical". Il n'a fourni qu'une estimation approximative selon laquelle il aurait essuyé une perte de deux millions de dollars causée par des " abus " du système de santé (le budget consacré à la santé s'élève à plusieurs milliards de dollars) sans préciser le rôle, s'il y en a un, des immigrants dans ces prétendus abus.

La décision est peu convaincante, étant donné " l'effet de l'immigrant en bonne santé ", qui indique que les nouveaux arrivants ont beaucoup moins recours aux services de santé que les individus d'origine canadienne. Non seulement les immigrants doivent-ils se soumettre à une évaluation médicale avant de pouvoir entrer au Canada mais nombre d'entre eux évitent de demander des soins pour traiter des problèmes de santé mineurs, par peur que la société canadienne ne les considère comme un fardeau. Ils craignent que le fait d'être fichés comme des personnes malades pourrait nuire à une éventuelle demande de citoyenneté canadienne.

La réaction de la collectivité

Comme il fallait s'y attendre, ce recul dans le domaine des droits des immigrants a suscité une vive réaction de la part des organismes communautaires, qui ont commencé à relater des récits semblables à celui de Marielle. Les arguments contre le délai relatif à l'assurance-maladie sont vite apparus. Avec l'appui d'organisations communautaires comme le Projet Genèse et le Centre des Travailleurs et Travailleuses Immigrants, des coalitions regroupant des groupes de tout le Québec, comme " l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux " (ACCESSS) et la " Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes " (TCRI), se sont opposées à la nouvelle politique en raison de son impact sur les résidents permanents.

Refusant d'accepter cette restriction inquiétante qui porte atteinte aux droits de la personne, nous, du Projet Genèse, en collaboration avec de nombreux autres organismes communautaires, demandons l'abolition du délai de carence et l'accès aux soins de santé publique pour la population entière.

À la base, le délai de carence imposé au Québec contrevient au droit à la santé physique et mentale garanti par les chartes provinciales, fédérales et internationales des droits et libertés de la personne. En 1998, le Conseil canadien pour les réfugiés, le Conseil canadien des Églises et le Comité inter-églises pour les réfugiés ont présenté un mémoire à l'ONU. Selon le mémoire, le système disparate qui règne au Canada en matière d'admissibilité aux soins de santé qui impose de longs délais de carence et disqualifie les demandeurs en raison de leur statut ou du statut de leurs parents, contrevient à la clause 12(1)(d) du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels en n'assurant pas à tous " des services médicaux et une aide médicale en cas de maladie. " Ce système contrevient également à la clause 2(2), selon laquelle les droits qui y sont énoncés seront exercés sans discrimination aucune fondée sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou toute autre opinion, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation. ³

À la lumière de ces clauses de l'ONU, et étant donné les coûts élevés des assurances privées, le délai prive les nouveaux arrivants de leurs droits à des soins de santé. Il contredit également les idéaux d'intégration stipulés par le gouvernement en communiquant aux immigrants le message selon lequel ils sont des citoyens de seconde zone, un sentiment qui, comme l'indiquent les études, est très répandu chez les femmes parrainées à titre de conjointes et mères. ² Et bien qu'ils soient techniquement permis par la loi, de tels délais vont aussi à l'encontre de l'esprit d'universalité et d'accessibilité enchâssé dans la *Loi canadienne sur la santé*.

Sur le plan technocratique, les groupes communautaires ont aussi souligné le caractère irrationnel de la politique. Le gouvernement affirme que le délai " épargne " deux millions de dollars, un modeste 0,01% du budget de deux milliards de dollars que la province consacre aux soins de santé. Compte tenu que cette réglementation touche 40 000 immigrants par année, les personnes concernées représentent seulement 6/10 de un pourcent de la population!

Donc, même s'ils utilisaient le système de santé de façon " normale " (ils ne le font pas, vu " l'effet de l'immigrant en santé " susmentionné), la prestation de soins de santé publiques aux nouveaux arrivants ne coûterait qu'un million de dollars tout au plus. Mais avant et par-dessus tout, nous devons nous rappeler que les immigrants ne sont pas des visiteurs. Ils s'intègrent à la société québécoise et à la collectivité canadienne et contribuent à leur bien-être par le biais de leur labeur et de leurs impôts, dès leur arrivée. Ils ont donc droit à la même couverture dont bénéficie tout citoyen.

Sur le plan humain, les groupes communautaires ont souvent vu des familles s'abstenir de consulter des professionnels de la santé en raison des coûts prohibitifs, ou sombrer dans une situation difficile parce qu'elles croulaient sous le poids des dettes découlant de soins. Nous, au Projet Genèse, avons été témoins de nombreux cas d'hôpitaux et de patients qui affrontaient des problèmes de dettes et de collection de dettes, avec le harcèlement qui en découle, notamment dans un contexte où les hôpitaux sont chroniquement sous-financés.

Il est important de noter que, pour les nouveaux arrivants, l'endettement massif entraîne des conséquences plus graves que la perte des avoirs. Nombre de nouveaux arrivants au Québec ont quitté leur foyer principalement dans le but d'expédier de l'argent à leur famille. La perte de cette possibilité constitue un événement désastreux dans leur vie. L'obligation de payer des dettes liées à des soins de santé peut aussi retarder la possibilité de parrainer d'autres membres de leur famille, une situation qui prolonge une séparation familiale douloureuse vécue par tant d'immigrants. Pour plus de 3000 aides familiaux résidents comme Marielle qui arrivent tous les ans, ces considérations influent sur leur décision de recourir à des soins de santé.

Des recherches ont démontré qu'une plus grande complexification des exigences imposées pour bénéficier de l'assurance-maladie augmente la confusion bureaucratique dans les établissements de santé, suscite l'intolérance envers ceux qui n'ont pas une carte d'assurance-maladie et augmente le taux de refus de traitement. Bien que les groupes communautaires aient convaincu le gouvernement de prévoir certaines exceptions concernant le délai imposé (notamment pour les soins prénataux, les maladies infectieuses et la vaccination aux enfants), les professionnels de la santé et les bureaucrates de l'assurance-maladie ne sont pas toujours bien informés quant aux exceptions et détails de la loi, ce qui entraîne des situations encore plus difficiles pour toutes les personnes concernées. Le délai de carence est une mesure qui diffère de certaines autres imposées par le gouvernement pour privatiser les soins de santé. Entre autre, c'est la première fois qu'on retire à toute une catégorie de gens - les nouveaux arrivants et les travailleurs- le droit d'être couverte par une assurance de l'État.

L'introduction d'un délai s'inscrit dans une tendance générale vers la privatisation des soins de santé québécois et canadiens. Ce sont les nouveaux arrivants qui font les frais de cette politique, au profit des compagnies d'assurance privées. De plus, le fait de priver toute une catégorie de personnes des soins dont elles ont besoin entraîne des coûts pour la société canadienne, lesquels n'ont pas encore été bien cernés ni évalués.

Jill Hanley, Ph.D., professeure adjointe à l'École de travail social de l'Université McGill, œuvre activement au Projet Genèse depuis plus de 10 ans.

Pour participer à cette initiative ou recevoir de l'information, communiquer avec Rachel, au Projet Genèse : (514) 738-2036 ou rachel@genese.qc.ca

Cet article a été publié dans la revue **le réseau Canadien pour la santé des femmes**

Hiver 2006/07
Volume 9
Numéro 1/2
Pages 12-15

Le Comité éditorial tient à remercier **le réseau** pour avoir donné son accord afin qu'on puisse publier intégralement cet article.

¹ Nom fictif.

² Côté A., Kérisit M., Côté M. : Qui prend pays... L'impact du parrainage sur les droits à l'égalité des femmes immigrantes. Ottawa : Condition féminine Canada : 2001.

³ www.unhchr.ch/french/html/menu3/b/a_cescr_fr.htm

Masques à base d'avocat



Masques pour cheveux

Les masques pour cheveux sont à appliquer après le shampoing. Les laisser poser quelques minutes avant de rincer. Les cheveux qui étaient "de paille" deviennent soyeux.

Ce masque est un cocktail d'huiles de sésame, de jojoba, de colza et de ricin. Il hydrate, assouplit et fait briller les cheveux rêches. Pour nourrir intensément, penser à ajouter du beurre de cacao et du karité.

Des cheveux bien nourris :

A utiliser deux fois par mois. Casser deux œufs et mélanger les avec un peu d'huile d'olive. Appliquer sur les cheveux et laisser agir entre 7 à 10 minutes.

A utiliser une fois par mois. Appliquer sur les cheveux un cocktail d'actifs ultra pénétrants: le CCC (collagène, cystine, céramies). Des études ont démontré de l'efficacité de ce masque : la cuticule est restaurée à 100 % et le taux d'hydratation des cheveux atteint 90 % !

Masque pour cheveux colorés :

Doux et soyeux grâce à la camomille, la plante "amie" des cheveux blonds, ce masque est à utiliser deux fois par semaine. Mélanger quelques gouttes d'huiles essentielles de camomille au shampoing. Laisser sécher au à l'air libre....cheveux lumineux garantis.

L'avocat est régulièrement utilisé dans la fabrication de produits cosmétiques, notamment pour les effets régénérateurs qu'il distille sur le cuir chevelu et la peau. L'avocat est un des aliments les plus riches en vitamine E qui aide activement la peau à lutter contre les effets du temps. La carotte est riche en bêta-carotène qui est un précurseur de la vitamine A. La vitamine A favorise le renouvellement des cellules de la peau.

Masque pour tous types de peaux

Mélanger deux cuillères à thé de purée d'avocat et une cuillère à thé de jus de carotte fraîchement pressé. Appliquer sur le visage et laisser sécher 15 minutes. Rincer.

Masque pour peaux sèches

Le masque à base d'avocat et de miel est très efficace pour les peaux sèches surtout en période d'hiver. Mélanger 1/2 avocats et 2 cuillères à soupe de miel. Appliquer sur le visage, laisser sécher 10 minutes puis rincer à l'eau tiède. Ne pas oublier d'en appliquer aussi sur le cou et le haut du buste. La peau de ces deux parties du corps est aussi sensible que celle du visage.



La beauté des ongles

Pour avoir de jolis ongles, donner leur un petit bain de jouvence, au moins une fois par semaine. Dans un bol d'eau chaude, verser deux cuillerées à soupe d'huile d'olive. Tremper vos doigts une dizaine de minutes, puis essuyer. Les ongles deviennent beaucoup plus beaux et moins fragiles.

Des ongles blancs et propres

Pour blanchir les ongles, mettre du jus de citron pressé et de l'eau oxygénée dans un verre et plonger les ongles dedans pendant quelques minutes.

Si vous faites du jardinage, avant de commencer, gratter un savon avec les ongles. Ainsi, la terre ne pourra pas être retenue dans les ongles. Il suffit ensuite de nettoyer en les frottant avec une brosse.

Autres astuces

Pour que votre vernis à ongles sèche plus vite, mettre vos mains dans de l'eau chaude après l'application du vernis.

Si vos ongles sont cassants, les tremper 5 minutes dans un bol où sont mélangées 2 cuillerées à soupe d'huile d'olive avec du lait. Vos ongles seront renforcés en calcium et n'auront plus de taches blanches.

Halima Mhaichair



Vous accompagne !

Depuis 1984, Entraide-Parents contribue à l'amélioration de la qualité de vie des familles de la région de Québec. Notre approche préventive-éducative est facilement applicable au quotidien. Nos objectifs sont :

- De favoriser des expériences parentales positives ;
- D'accroître la confiance en leurs capacités de parents.

Nous offrons aux parents :

- De l'écoute téléphonique;
- Des conférences;
- Des cafés-rencontres;
- Un groupe d'entraide pour les parents de jeunes adultes
Le refus d'autonomie.

Trois programmes d'apprentissage :

1. Parents de tout-petits, Les Apprentis-Sages de la Vie
Parents d'enfants ayant entre 2 et 6 ans
2. Vie de famille, de la discipline à l'amour
Parents d'enfants ayant entre 6 et 12 ans
3. Parents d'ado..., Une traversée
Parents d'adolescents ayant entre 12 et 18 ans

Entraide-Parents vous accueille au (418) 684-0050
Visitez-nous au www.entraideparents.com

La rose musquée

Je suis une immigrante d'origine chilienne, qui est au Québec depuis plusieurs années et je veux profiter de la rubrique " vie pratique " de la revue " Les femmes prennent la parole " pour vous parler d'une plante " miraculeuse " qui pousse naturellement au Chili.

La République du Chili (República de Chile en espagnol) est un pays d'Amérique du Sud partageant ses frontières



avec le Pérou et la Bolivie au nord, l'Argentine à l'est, l'océan Pacifique à l'ouest et le Pôle sud au sud. La capitale de ce pays a la forme mince et allongée et porte le nom de Santiago du Chili. Chile est un mot mapudungun signifiant " là où se termine la terre " et n'a aucun rapport avec le mot espagnol chile qui désigne le piment.

Le Chili se caractérise par l'influence des cultures des peuples amérindiens, des espagnols, des anglais, des allemands, des français, des italiens, etc. La religion prédominante est la religion catholique, mais il y a une liberté de culte depuis 1869.

La zone centrale est caractérisée par ses traditions rurales. La région centre-sud est comparable aux cartes postales de la Suisse : des montagnes, des volcans, des prairies vertes et fleuries et de nombreux lacs.

Lorsque j'étais enfant, on jouait, mes frères et moi, dans les champs moelleux, colorés par cette jolie rose sauvage, qui est la rose musquée. On était loin de savoir qu'on était entourés d'une potion presque magique. À l'époque, seules les vieilles femmes de la campagne savaient comment extraire l'huile de cette plante et l'appliquer sur des plaies et des blessures.

Historique et origine de la rose musquée

Le rosier muscat est un arbrisseau apparenté à la famille des Rosacées; aussi appelé cynorrhodon, il ressemble à un églantier. Il pousse naturellement dans le centre-sud du Chili et fait l'objet d'une culture abondante au pays. Il donne des roses musquées, fleurs simples, roses, qui aboutissent à la formation de fruits extrêmement riches en vitamine C.



Ses graines contiennent une huile unique pour ses extraordinaires propriétés, qui ont été constatées dans les années 80 par un groupe de chercheurs de l'Université de Conception (Chili). Et récemment, une équipe de chercheurs de l'Université de Milan a démontré l'incroyable efficacité de l'huile de Rose Musquée sur la régénération de l'épiderme, au travers d'une expérience médicale, effectuée sur plus de 100 femmes d'âges différents.

» »



L'huile de rose musquée est extraite des graines situées dans le fruit; sa texture est épaisse. Elle contient une grande proportion d'acide gras poly-insaturé qui agit sur la **régénération des cellules** et qui contribue à la souplesse de leurs parois. Cette **propriété régénérante** fait de l'huile de rosier muscat un excellent actif dans la lutte contre les **effets de l'âge sur la peau**. Les acides linoléiques **stimulent la défense immunitaire de l'organisme** et sont efficaces pour traiter les problèmes dermatologiques. L'huile de rose musquée possède également **une vertu cicatrisante** grâce à sa teneur en vitamine A acide, appelée rétinol, qui se révèle très bénéfique pour **traiter les lésions acnéiques**.

Elle est donc préconisée en **cas de brûlures**, ou à la suite **d'opérations chirurgicales**. Le principe actif de l'huile de rosier muscat a la particularité d'agir en profondeur de l'épiderme, contrairement à certains produits utilisés en cosmétique. Elle nourrit la peau et lui redonne de la souplesse. **Elle est particulièrement recommandée pour réhydrater et revitaliser les peaux sèches et abîmées**, pour réparer les zones ayant subi des coups de soleil et pour prévenir l'apparition de rides et de vergetures. Elle s'utilise également en prévention, sur le ventre lors de la grossesse, pour nourrir, détendre la peau et éviter les vergetures (mieux vaut mettre une huile Bio d'une grande efficacité sur le ventre chaque jour, plutôt qu'une crème contenant des conservateurs, pensez à préserver le bébé de tous les produits chimiques qui passent à travers votre peau.

Vous pouvez trouver cette merveilleuse huile de rose musquée à Québec, dans tous les magasins d'aliments naturels.

Rosa Miranda

Les femmes prennent la parole



Disponible sur Internet

www.maisonpourfemmesimmigrantes.com

La Maison Communautaire Missinak



Hébergement et
ressourcement pour
femmes autochtones
en difficulté

Nathalie Nika Guay
Pénélope Guay

177, 71 rue Est
Québec, Qc.
G1H 1L4
Tel. (418) 627-7346
Sans frais: 1-866-927-7346
Courriel: missinak@videotron.ca

Empanadas

Les empanadas est un met traditionnel en Colombie. Les empanadas fait partie de la culture Colombienne. C'est un met que l'on peut manger n'importe quand. Il peut être consommé aussi bien froid que chaud.

Ingrédients pour 10 personnes

400g de farine de maïs
8 pommes de terre
400g de viande hachée
3 oignons
3 tomates
Sel
Eau
Huile



- 1- Dans un chaudron, faire bouillir les pommes de terres.
- 2- Dans une casserole, faire cuire la viande hachée avec les oignons et les tomates.
- 3- Une fois cuites, mettre les patates en purée
- 4- Mélanger ensuite tous les ingrédients ensemble. Assaisonner à votre goût.
- 5- Dans un autre bol, mélanger la farine de maïs avec du sel et de l'eau pour en faire une pâte consistante.
- 6- Rouler la pâte et la couper en morceaux pour ensuite la farcir avec la préparation de viande.
- 7- Bien refermer la pâte et la faire cuire dans l'huile chaude.

On peut manger les empanadas seuls, avec la sauce tomate ou de la sauce piquante.

Patricia Posada

Hummus



Ingrédients :

1 conserve de pois chiches
2 gousses d'ail
2 cuillères à soupe d'oignon haché
¼ tasse d'huile
Jus de citron au goût
Sel et poivre

Préparation :

À l'exception de l'huile et du jus de citron, passer tous les ingrédients au malaxeur. Incorporer graduellement l'huile et le jus de citron.

Gâteau au chocolat et à la mayonnaise



Ingrédients secs:

2 tasses de farine
1 tasse de sucre
1 cuillère à soupe de poudre à pâte
5 cuillères à soupe de cacao

Ingrédients humides:

1 tasse d'eau froide
1 tasse de mayonnaise
1 cuillère à soupe d'extrait de vanille

Préparation :

Mélanger les ingrédients secs ensemble. Mélanger les ingrédients humides ensemble. Incorporer graduellement les ingrédients humides aux ingrédients secs au centre du bol. Bien mélanger. Déposer dans un moule à gâteau graissé et cuire au four à 350F pendant 30 minutes.

Résidence La Colombière



Nouveau concept

Programme de formation sur mesure

École non traditionnelle pour mères avec enfant(s) qui souhaitent poursuivre leurs études là où elles les ont laissées

La Colombière innove et offre un tout nouveau service de formation.

Avec la collaboration de la Commission scolaire de la Capitale, dans un environnement dynamique, accueillant, chaleureux et tout à fait adapté à tes responsabilités parentales, ce programme vise à la fois le volet académique et le volet développement personnel.

Les participantes ont la possibilité de s'inscrire en formation de base, obtenir leur diplôme d'études secondaires ou acquérir des préalables pour s'inscrire à un DEP ou encore aux études collégiales!

- Tu bénéficies d'un suivi individualisé
- Tu évolues à ton propre rythme
- Tu complètes ta formation

Pendant que ton enfant développe lui-même ses habiletés sociales grâce à la présence d'éducatrices en service de garde et ce, à deux pas de ton école!

Programmes disponibles à l'externe ou en hébergement mères/enfants

Formation reconnue par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Ateliers de formation

Développement des compétences parentales

Développement des compétences personnelles

Programme scolaire :

Formation générale — secondaire 1 à 5 — Enseignement individualisé

Période d'inscription en cours

Résidence La Colombière

Organisme de réinsertion sociale et scolaire

4925, rue Pierre-Georges-Roy

Saint-Augustin-de-Desmaures

(Québec) G3A 2J8

Téléphone : 418-874-0222

Site Web : www.colombiere.org

courriel : residencelacolombiere@bellnet.ca



NOUVEAUTÉ

Double mission sociale « Les femmes et les enfants d'abord »

C'est avec beaucoup de fierté que l'organisme La Colombière présente son nouveau concept novateur qui s'adresse à une clientèle mères / enfants.

Nous proposons deux services distincts

- Volet : hébergement 24/7 avec accompagnement dans toutes les sphères de leur vie et ce dans une démarche personnelle à moyen et long terme.
- Volet : programmes de formation et d'apprentissage complets et personnalisés.

Notre approche globale nous caractérise

Maison pour femmes immigrantes



La Maison pour femmes immigrantes existe depuis 1986 pour lutter contre la violence et pour offrir un lieu sécuritaire aux femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

La Maison pour femmes immigrantes est plus qu'un lieu de services. Elle est un lieu de revendications en ce qui a trait à la lutte contre la violence faite aux femmes et elle vise le changement social en dénonçant l'oppression des femmes.

Tous les services sont confidentiels et gratuits pour toute femme victime de violence conjugale avec ou sans enfant.

L'accueil à la Maison se fait 24 heures par jour,
7 jours par semaine

652-9761